



## COMMUNE DE MONTMIRAIL

### Procès-verbal du Conseil municipal du 20 Février 2025

Le vingt février deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

**Présents :** Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Mohamed BENAHMED, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Alain GUENON, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Valérie PRIEUR, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ

**Absents représentés :** Philippe CHEVRIOT pouvoir à Pascal POISSON, Jean-pierre SCHANG pouvoir à Romain GIRARDIN, Juan GARCIA RODRIGUEZ pouvoir à Karine BOCQUET, Catherine RUIZ COLLAS pouvoir à Tristan RUIZ

Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

#### N°2025-100237 Travaux-Attribution du marché pour les travaux d'aménagements sécuritaires avenue de l'empereur et rue du petit Saint-Lazare

Monsieur Romain Girardin sollicite la parole avant d'aborder ce point pour faire suite à des mails et posts sur les réseaux sociaux de la part de Monsieur Jérémy Araqué sous entendant un conflit d'intérêt sur le dossier présenté. Monsieur Romain Girardin précise qu'il a un bureau d'études et qu'en tant que maire-adjoint aux travaux, il a repris les plans réalisés par le département afin de préparer un bordereau de prix retraçant les métrés. Son logiciel professionnel lui permet d'établir ce type de document nécessaire au service administratif de la ville pour lancer une consultation auprès d'entreprises. Ce travail a été réalisé tout à fait bénévolement et pour exprimer sa bonne foi, il ne prendra pas part au vote. Des échanges ont lieu entre élus, de façon véhémente.

Après l'exposé de Monsieur le maire-adjoint expliquant la nécessité de prévoir des aménagements sécuritaires sur la route départementale avenue de l'empereur et rue du petit Saint-Lazare avant les travaux de renouvellement du tapis de la voirie réalisés par le Département,

Vu la proposition du service départemental- pôle route et mobilités- observatoire de la sécurité routière,

Vu l'avis favorable de la commission des travaux en date du 16 décembre 2024 expliquant le projet d'aménagement,

Vu la saisine des services préfectoraux du fait de la qualification de la route classée à grande circulation,

Vu la consultation lancée pour la réalisation des travaux sécuritaires,

Vu l'avis favorable de la commission des travaux en date du 18 février 2025 sur le choix de l'attribution du marché,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des votes exprimés ( 1 abstention Jérémy Araqué et Romain Girardin ne prenant pas part au vote) de :

-attribuer le marché à l'entreprise Wiame VRD pour la solution résine d'un montant de 62 720,80 € HT 75 264,96 € TTC

-autoriser monsieur le maire à signer l'offre ainsi que tout document relatif à ce dossier

#### **N°2025-100238 Finances-demande de subvention au titre de la DETR et de la DSIL**

Après l'exposé de Monsieur Le Maire concernant les travaux d'aménagement sécuritaire sur l'avenue de l'empereur et la rue du Petit Saint-Lazare,

Considérant la possibilité d'obtenir une subvention au titre des amendes de police du Département dans la limite de 20% des dépenses éligibles, subvention plafonnée à 50 000€ sur une période de 3 années consécutives ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votes exprimés ( 1 abstention Jérémy Araqué) décide de :

-approuver le projet pour un total de 62 720,80 € HT

-solliciter une subvention auprès du département de La Marne au titre des amendes de police au taux maximum soit 20%

-solliciter une demande de dérogation auprès du Département pour démarrage de travaux avant décision d'octroi de la subvention, eu égard aux travaux prévus par ce dernier début avril sur cette même route,

-autorise monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

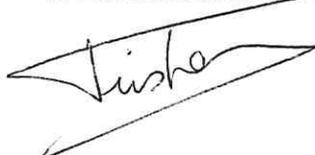
#### **Informations générales**

| objet         | fournisseurs     | date       | Montant ttc |
|---------------|------------------|------------|-------------|
| Concert 11/04 | 20h40 production | 21/01/2025 | 3500,00     |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Tristan RUIZ

Le secrétaire de séance



Etienne DHUICQ

Le Maire

